



29 juin 2023

La recherche à l'IRD au service d'une première juridique en France : des entités naturelles sujets de droit

© Karla Bussone

L'Assemblée de la Province des Îles Loyauté a adopté, jeudi 29 juin 2023, une délibération sur les espèces protégées à laquelle les chercheurs de l'IRD ont largement contribué. La catégorie des entités naturelles sujets de droit (ENJ) a ainsi été créée comme catégorie la plus élevée dans sa nomenclature des espèces et espaces naturels protégés. Les requins et les tortues sont les premiers bénéficiaires de ce nouveau statut.

Avec l'appui scientifique de l'IRD en Nouvelle-Calédonie, la Province des Îles Loyauté élabore depuis dix ans, de manière participative, son droit de l'environnement. Un droit souvent à la pointe de l'innovation en matière de protection juridique de la Nature, une innovation qui intègre la coutume ancestrale Kanak.

Aujourd'hui, l'assemblée de la Province des Îles Loyauté en Nouvelle-Calédonie forte de sa compétence normative en matière d'environnement et en application du principe unitaire de vie consacré en 2016 dans l'article 110-3 vient d'enrichir le Code de l'environnement de la PIL (CEPIL) en adoptant la réglementation sur le droit du vivant qui crée les entités naturelles sujets de droit (ENJ), une nouvelle catégorie de personnes juridiques qui n'existe ni dans l'Hexagone ni dans aucun autre territoire ultramarin.

C'est un aboutissement que tous les défenseurs des droits du Vivant appellent de leurs vœux en France et dans le monde



ans le monde.

Les requins et les tortues sont les premiers bénéficiaires de ce statut d'ENJ qui leur confèrent des droits fondamentaux et le droit d'agir en justice par le biais de porte-paroles pour protéger leurs intérêts propres.



© Karla Bussone

Les travaux sur les droits de la nature que mène Victor DAVID, chargé de recherche à l'IRD (UMR GRED puis SENS), depuis une dizaine d'années avec l'appui de spécialistes français et étrangers ont directement été mobilisés en faveur de la volonté des élus et autorités coutumières des Îles Loyauté d'accorder aux éléments de la Nature, en droit formel, la protection que leur offre à ces derniers la coutume.

D'autres chercheurs, de la représentation IRD en Nouvelle-Calédonie, spécialistes en sciences de l'environnement ou en biodiversité terrestre et marine aux Îles Loyauté – comme Hervé Jourdan par exemple – et anthropologues – comme Catherine Sabinot – ont également apporté leur expertise pour faciliter la considération des enjeux sociaux, culturels comme écologiques dans le processus de construction du code de l'environnement : aide à l'élaboration de la liste des espèces protégées, à l'identification des valeurs accordées aux espèces marines et terrestre, à la compréhension des normes locales...

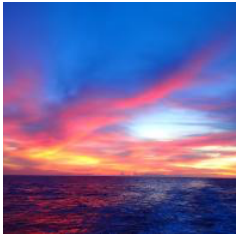
Contact

■ Victor DAVID, chargé de recherches en droit de l'environnement et du développement durable (UMR SENS - IRD)





Assemblée de la Province des Îles Loyauté, jeudi 29 juin 2023.
© Province des Îles Loyauté



28/09/21

Reconnaître les droits de la nature